La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans l'Oise (1999-2004)

Par Henry de Lestanville

1. Introduction.

Comment arrive-t-on à se passionner pour cette espèce ?
D'abord par son aspect attachant, au regard sévère, cet hôte de la campagne ordinaire ne nous laisse pas indifférent.
Puis le hasard s'en mêle quand en juin 1996, lors d'une pause déjeuner dans le pays de Bray, j'entends le chant spontané de ma première Chevêche dans le département.
Un autre moment important est à noter, ma participation au colloque « Chevêches et territoires » de Champ-sur-Marne (77) organisé par ILOWG (International Littlle Owl Group) les 25 et 26 novembre 2000, où j'ai pu discuter avec les scientifiques européens présents, et compléter mes connaissances sur la biologie de cette espèce.
C'est à cette occasion que Patrick Lecomte a rappelé qu'un « Plan national de restauration des populations de chevêches en France » devait démarrer l'année suivante (Genot *et al.,* 2001).
Après un bilan des actions entreprises en faveur de l'espèce depuis 1996, ce plan national, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire devait faire le point sur les populations de ce rapace nocturne à l'échelle du pays, mais il n'a malheureusement pas abouti.
Cela m'a poussé à valoriser les prospections déjà entamées depuis 1999.
Puis j'ai intégré en 2001 le réseau chevêche Ile de France piloté par le CORIF, afin de bénéficier de leur expérience sur le terrain, et standardiser la méthode de prospection.

2. Etat des connaissances départementales avant la présente enquête.

La Chevêche est donnée comme étant en diminution de 20 à 50% depuis les années 70 et se trouve donc sur la liste des oiseaux menacés et à surveiller en France (Génot, 1999).
Dans le « nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 », Génot (1995) explique les lacunes existant dans notre département par un manque vraisemblable de prospection.
De plus dans leur essai de synthèse sur sa population en France, Génot et Lecomte (1998) ne mentionnent qu'un minimum de 70 couples en Picardie et rappellent dans leur conclusion la nécessité d'engager des recensements dans un certain nombre de régions où les effectifs sont trop peu connus, ce qui est le cas dans le département de l'Oise.
Commecy et Gavory (1995), dans « l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) », laissent apparaître effectivement des secteurs sans présence avérée de la Chevêche, surtout dans l'ouest du département (pas d'indices rapportés sur les cartes IGN au 1 : 50 000 de Méru, Beauvais, Crèvecoeur et Compiègne).
Delville (1995) a coordonné une enquête sur tout le département de 1989 à 1994, et mentionne dans son bilan plus de 75 communes où l'espèce a été notée, donnant un premier aperçu de sa répartition.
Le Maréchal et Lesaffre (2000) tentent bien de donner des effectifs avec environ 50 couples dans le sud de l'Oise, mais la moitié nord du département n'a pas fait l'objet de recensement systématique.
Deux études localisées ont fait l'objet de publications récentes :
- dans l'extrême nord-ouest de l'Oise en 1994-1995 (François, 1996a et 1996b),
- sur le secteur de Ressons-sur-Matz et Montdidier en 1998 (Mathot, 1999).

3. Méthodologie.

La connaissance récente ne portait donc que sur des portions restreintes du territoire. La couverture du reste du département est donc une entreprise d'ampleur dans laquelle je me suis lancé, en adoptant la méthode préconisée par JC Génot (1994) dans son livre sur la Chouette chevêche. Des modifications ont été apportées sur les aspects suivants :
- un recensement préalable des habitats potentiels de la Chouette chevêche (habitats naturels et humains) est effectué sur carte IGN au 1 : 25000 afin de restreindre les prospections de terrain aux zones susceptibles de l'accueillir,
- un ou plusieurs points d'écoute distants de 500 mètres maxima sont placés sur la carte, plutôt aux abords des villages et des habitations,
- un passage nocturne minimum, mais dans des conditions optimales, est effectué entre le 15

février et le 30 avril, en employant la technique de la repasse,
- les données recueillies sont consignées sur une fiche standardisée proposée par ROBERT (2000) et déjà utilisée par le CORIF (Groupe Action Chevêche Ile de France – D. ROBERT), pouvant servir de base de travail pour un suivi local, et standardiser les suivis de couples.
Afin d'optimiser les contacts, les zones ont été prospectées par nuit sans vent (moins de 10 km/h) ni pluie, en fonction du bulletin météorologique journalier du centre de Beauvais-Tillé (Météo France).
Toutes ces données ont été cartographiées sur des cartes au 1 : 25 000 via le programme Carto Explorer 3 et enregistrées sur une base de données Access (latitude, longitude, altitude) afin de visualiser les noyaux de populations à différentes échelles.
Pour le matériel utilisé :
- un magnétophone et une cassette comprenant le chant en boucle d'un mâle de la région parisienne (JC ROCHÉ 1996),
- une paire de jumelles à intensification de lumière (grossissement 5 fois) avec éclairage infra rouge jusqu'à 250 mètres,
- des fiches de bilan annuel réseau chevêche Ile de France pour la prise de note sur le terrain et une standardisation des données.
Les écoutes et repasses se sont succédées pendant 30 secondes chacune, en quatre séquences maximum, jusqu'à réponse ou pas des individus. Parfois dans les zones plus densément peuplées, il a été nécessaire de rester plus longtemps (1/2 heure) afin de suivre les différentes manifestations et comptabiliser la population.
En général le temps imparti entre chaque point ne devait pas dépasser 10 minutes environ, totalisant jusqu'à 30 points d'écoute par nuit. Dans la majorité des cas un seul passage a été effectué par manque de temps, mais toujours par condition optimale de temps doux, un ciel étoilé et sans vent ni pluie.
Les recherches ont été effectuées en priorité :
- sur les secteurs où il n'y avait pas de données issues d'une prospection systématique, notamment dans les secteurs de plaine ;
- sur les sites où étaient connues des données éparses antérieures à 1993, avec ciblage du noyau de population ;
- sur les secteurs où étaient connues des données postérieures à 1993 et où des études avaient été menées localement pour mesurer l'évolution des populations détectées ;
- sur les zones identifiées comme de fort intérêt patrimonial ou à statut de protection : P.N.R. (Parc Naturel Régional), ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux), ZPS (Zone de Protection Spéciale), ZNIEFF (Zone Nationale d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).
Ces prospections ont été réalisées au cours des saisons de reproduction 1999 à 2004 avec l'aide d'ornithologues locaux.

4. Moyens humains.

Le temps de prospection est doublé avec le repérage de jour et chaque sortie représente en moyenne 8 heures de terrain par journée de prospection. C'est un total de 81 sorties qui ont été comptabilisées lors de cette enquête. 8 ornithologues (6 picards et 2 franciliens) y ont participé et ont envoyé leurs données.

5. Réponses à la repasse.

Outre certaines Chevêches qui viennent au contact, mais ne chantent pas, ou celles qui ont une voix tellement enrouée que le chant d'excitation final permet seulement de confirmer sa présence, d'autres espèces sont susceptibles de réagir.
Pour ne citer que les espèces sauvages, j'ai personnellement noté le Renard roux *Vulpes vulpes*, la Poule d'eau *Gallinula chloropus*, le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*, le Hibou moyen-duc *Asio otus*, l'Effraie des clochers *Tyto alba*, la Chouette hulotte *Strix aluco*, et… l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*.
D'autres pièges attendent le prospecteur comme les chanteurs multiples, ou les cris d'alarme de Hibou moyen duc pouvant ressembler à des cris de chevêche. Il est donc conseillé de bien connaître tous les cris des espèces nocturnes ou noctambules, et d'effectuer si possible des triangulations.

6. Résultats par régions agricoles.

La présentation des résultats a été conçue de la façon suivante : un inventaire par régions agricoles, répertoriées au nombre de 8 comprenant :
- un descriptif des principales caractéristiques paysagères potentiellement favorables à la chevêche ;
- la répartition de la population au sein de la région ;
- la viabilité de la population quand elle a pu être déterminée.
Les données exhaustives de l'enquête commune par commune se trouvent en annexe.

6.1 Plateau picard.

Vaste openfield s'ouvrant sur un front de 60 kilomètres au nord du département, le plateau

picard de l'Oise est un des greniers à céréales de la France. Cependant dans sa partie ouest, une frange bocagère jouxte la Normandie. Il reste encore des villages entourés de ceintures vertes composées de vergers, pâtures et haies très favorables à l'espèce.
Trois populations distinctes ont pu être recensées lors de cette enquête :

Le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme :
Comme le laissait penser FRANÇOIS (1996), ce secteur a une grosse potentialité, puisque chaque commune compte de 2 à 7 mâles chanteurs. Autre exemple illustrant cette densité, deux sorties nocturnes m'ont permis de contacter respectivement 23 chanteurs le 16 avril, puis 24 autres chanteurs le 23 avril 2004, prouvant bien la forte densité de cette population.
La répartition semble continue jusqu'à l'est de Crèvecoeur-le-Grand et Marseille-en-Beauvaisis au sud. Trois nouveaux sites ont été trouvés dans l'enclave au sud d'Aumale en vallée de la Bresle.
Puis à partir du secteur de Crèvecoeur-le-Grand, où les habitats sont plus clairsemés et font place à la grande plaine céréalière, huit lâchers d'oiseaux en provenance du centre de soins l'ENVOL entre 2002 et 2003 (E. DEZESQUELLES, 2004) ont probablement contribué à dynamiser cette population.
Il serait d'ailleurs intéressant de suivre ce secteur pilote en Picardie en effectuant un suivi des Chevêches remises en liberté ; cela pourrait nous créer une sorte d'observatoire.


(Verger traditionnel de haute tige en Picardie verte)

Au sud-ouest de Montdidier :
Ce sont quatre sites occupés qui ont été trouvés dans ce secteur agricole, notamment autour de Welles-Pérennes, population à mettre en relation avec les populations de l'Avre et de la Noye dans le département de la Somme toute proche (MORONVALLE 1994) ou le reliquat de population du Ressontois (MATHOT 1999) et surtout du Noyonnais.

A l'ouest de Maignelay-Montigny :
Cinq sites sont encore occupés en périphérie de ces villages de plaine, grâce à la subsistance de quelques vergers, mais l'urbanisation s'intensifie dans ce secteur.
Certaines observations récentes laissent à penser qu'il existe encore un corridor avec les populations du Noyonnais et du Clermontois. Trois sites ont été trouvés au nord de la vallée de l'Aronde en 2004.

6.2 Pays de Bray.

Il s'agit du prolongement du Bray normand qui se termine en « pointe de corne » après Beauvais. Il est délimité à l'ouest par la vallée de l'Epte, au sud par le plateau de Thelle (cuesta du Bray), du nord à l'est par la vallée du Thérain. C'est un paysage avant tout vallonné et bocager avec un élevage bovin et ovin. Les villages sont entourés de vergers et de haies bocagères. Le Saule traité en têtard est encore bien représenté, surtout dans les vallées.

Les plus fortes densités ont été notées dans les secteurs suivants :

Au sud de Songeons :
Ce secteur bocager est très vallonné, et sur certains secteurs où il restait quelques vergers, il n'y a presque plus de pommiers debout, et certaines haies ont été rasées. Vingt sites ont été recensés au nord de Senantes.

A l'est de la vallée de l'Epte :
C'est au sud de Saint-Germer-de-Fly qu'ont été répertoriés six sites. Nous n'avons pas eu de réponse à la repasse dans la vallée.

Cuesta du Bray :
Tout le long de cette dépression d'axe nord ouest/ sud est, on trouve la Chevêche sur quatorze sites.

Au nord-ouest de Beauvais :
Cette population est enclavée entre les massifs boisés qui l'entourent (Mont du Bray à l'ouest et forêt domaniale du Parc Saint-Quentin au sud) et la préservent encore de l'urbanisation, malgré la ville de Beauvais toute proche. Ce sont dix sites qui ont été répertoriés dans ce secteur.
Une information récente : la découverte d'un couple au nord dans le Beauvaisis en 2004 laisserait à penser à une présence satellite de l'espèce depuis quelques années autour de ce précédent noyau, ou à la persistance d'un corridor biologique avec le plateau picard.

Au sud de Beauvais :
Cette population a bien été suivie par Sophie PETIT, grâce à une prospection systématique. Ce sont au total 36 mâles chanteurs qui ont été contactés sur les secteurs allant d'Auneuil à Allonne. C'est la fin du secteur bocager du Bray. Malheureusement la déviation de la N31 au sud de Beauvais passe en plein dans ce territoire, annonçant des jours funestes pour l'espèce très impactée par la mortalité routière.



(Bocage brayon près de Senantes)

Le Bray est l'autre région où la Chevêche est présente en nombre avec l'ouest du Plateau picard, même si sa répartition laisse apparaître quelques trous. Cela est peut être dû au fait que la prospection s'est faite seulement aux abords des lieux habités, certains secteurs bocagers n'ayant pas localement fait l'objet d'une prospection systématique.
Cependant quelques zones à priori favorables n'ont pas permis d'obtenir de réponse. L'espèce semble aussi absente de la vallée du Thérain malgré la présence de nombreux arbres têtards.

6.3 Vexin.

Ce vaste ensemble n'a que sa partie septentrionale dans notre département. Il est délimité au nord par l'enclave normande de Gisors (Eure) et à l'ouest par la vallée de l'Epte. Il se prolonge au sud sur le Vexin français (Val d'Oise) et à l'est vers le pays de Thelle.
Il se compose de villages ruraux anciens dans un paysage avec des buttes témoins (Montjavoult, Chaumont, Lavilletertre, Montagny). Les pâtures et vergers subsistent toujours en péri village et quelques vallées avec arbres traités en têtards (Troesne, Epte, Réveillon) sont encore préservées. La qualité de ce paysage est en partie garantie par le P.N.R. du Vexin français au sud, où sont menées des actions de conservation par l'économique de pommiers de haute tige.
On peut distinguer trois principales populations :

Au sud de Gisors :
Cette population est limitrophe avec le département de l'Eure. Elle a été relativement bien suivie cette dernière décennie et sept sites ont été répertoriés en 2004. On assiste à une régression sur certaines communes : sept chanteurs à Parnes en 1994 (DELVILLE com. pers.) et plus que deux contactés en 2004 (JARDIN com. pers.).
Il pourrait rester quelques sites en vallée de l'Epte, ce qui reste à vérifier. En revanche nous n'avons pas eu de contact dans un secteur pourtant favorable du Réveillon près de Trie-Château (vieux têtards sur plus d'un kilomètre à Chambors).

Au nord de Chaumont-en-Vexin :

Cette petite population avec cinq sites repérés n'avait pas été répertoriée lors des prospections et inventaires précédents. Elle a son importance car elle fait le lien entre les populations du Vexin/Thelle et celles du Bray au nord. On la trouve aux abords des quelques fermes en plaine. Certains sites favorables ne semblent pas occupés en vallée de la Troesne, entre Gisors et Chaumont-en-Vexin, ni dans les quelques vergers relictuels alentours.

Au nord du P.N.R. du Vexin francais :

Cette population est conséquente grâce à l'apport des populations issues du P.N.R. Ce sont vingt deux sites qui étaient occupés en 2003. La population semble être installée à la faveur des petites vallées d'axe nord/sud. Une étude O.G.E est en cours sur une zone pilote attenante dans le Val d'Oise (PENPENY 2005). A défaut d'arbres, les fermes sont utilisées. Il est à noter que deux couples ont élu domicile dans un golf ou une rangée de têtards a été préservée.

6.4 Pays de Thelle.
Situé entre le pays de Bray et le Vexin, le pays de Thelle se caractérise par un plateau plus élevé au nord (altitude maxi 230 mètres) s'adoucissant vers l'est jusque vers la vallée de l'Oise. C'est une alternance de cultures, bois et villages. Ce plateau crayeux est recouvert d'argiles à silex et limons favorables aux herbages, comme l'ouest du Plateau picard : des portions de bocage et de vergers y subsistent autour des villages. Sa partie orientale est urbanisée.
Deux noyaux distincts sont connus :

Plateau de Thelle :
Le haut plateau accueille une population dans le reliquat de bocage et les vergers aux alentours de la forêt de Thelle. C'est la population la plus haute de l'Oise avec cinq sites recensés entre 202 et 226 mètres d'altitude.

Secteur de Méru :
Une population jusqu'ici passée inaperçue subsiste à l'est de Méru avec cinq sites, mais elle se trouve très dispersée. La pression immobilière y est forte et ce noyau est probablement appelé à disparaître, à moins que les oiseaux du Vexin tout proche amènent de nouveaux nicheurs.
Plus à l'est, où la pose de nichoirs avait été entreprise en 1994 par JB MARQUE face au déclin de la population dans le secteur d'Ully-Saint-Georges, un seul chanteur isolé a été contacté à Lachapelle-Saint-Pierre, près de Sainte-Geneviève, en 2002.


(Haie coupe-vent au Coudray-St-Germer)

6.5 Clermontois.

Cette région naturelle est délimitée au sud par la vallée du Thérain, à l'ouest et à l'est par deux grands massifs forestiers, la forêt de Hez et le massif de Liancourt. Elle s'ouvre au nord vers le plateau picard. Il reste des reliques de vergers dans la partie sud-ouest. La vallée de la Brèche qui traverse cette région aboutit au sud sur le bassin creillois, zone fortement peuplée et industrialisée. C'est un des secteurs fragiles du département.

Deux populations ont été répertoriées :

Vallée du Bas Thérain :
Ce reliquat de population autour du village d'Angy va probablement disparaître. Il n'y a eu qu'un contact à Angy en 2003. Un deuxième a été retrouvé en 2004. Les sites attenants prospectés précédemment n'ont pas obtenu de réponse, et il n'a pas été trouvé d'autre population à proximité. En 2006 enfin JM GERNET (com. pers.) a observé 2 individus sur la commune de Bury.
Il s'agit d'un noyau puit. L'urbanisation y est galopante, par exemple avec cette installation d'un supermarché dans un ancien verger à Berthecourt. J'ai aussi noté la présence en nombre de la Chouette hulotte sur tous les secteurs prospectés.

Au nord de Clermont :
Cette population se situe pour une grande partie à l'est de la vallée de l'Arré. En 2003, elle se compose de 11 sites occupés. Il subsiste par endroit des pâtures à chevaux en zone péri village. Certains secteurs commencent à s'urbaniser, suite à l'essor du secteur de Clermont, tout proche. Sur le site de Rémécourt nous n'avons obtenu aucune réponse (prospection de 1994). La construction d'une maison en plein verger en est peut être la cause.

6.6 Noyonnais.

Cette région se caractérise par deux entités :
Les monts du Noyonnais, avec sa tradition d'arbres fruitiers et ses petites vallées. Il y reste encore quelques milieux bocagers. La vigne était aussi cultivée localement au Moyen Age, la Chevêche pourrait très bien occuper le vignoble dans le sud de l'Aisne, comme constaté en Champagne par Bryan GEOFFROY (2004).
En vallée inondable de la moyenne vallée de l'Oise, où alternent prairies humides et peupleraies, les pâtures et prairies de fauche font l'objet de protection dans certaines zones (plus de 300 ha propriétés du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie gérés pour la faune et la flore). Cette région est délimitée de l'est au sud par les massifs de Compiègne, Laigue et Ourscamps. La vallée de l'Oise entre Compiègne et Noyon est fortement industrialisée.
Quatre populations dont trois principales ont été répertoriées :

A l'est de Guiscard :
Ce premier noyau se trouve dans un secteur essentiellement rural avec des habitats naturels tels que têtards et vergers. Autrement, les fermes isolées sont occupées par l'espèce.
C'est dans cette zone que j'ai noté les sites les plus rapprochés (un couple à 150 mètres environ d'un mâle chanteur dans une petite vallée avec vieux têtards).
Autour du canal du Nord :
Il s'agit d'un paysage rural de plaine avec encore quelques vergers et prairies en zone périurbaine. Le maintien y reste précaire face à l'urbanisation ou au manque de cavités naturelles : sur deux sites, il reste seulement 2 et 3 vieux pommiers.

Monts du Noyonnais :
C'est la population la plus importante (20 sites répertoriés) et la plus dense de cette région naturelle. Le noyau principal se situe à l'ouest de Noyon en allant vers Lassigny. La tradition agricole locale est plus axée sur le cerisier, mais la Chevêche trouve encore des biotopes favorables en nombre : prairies avec têtards, pommiers de haute tige et fermes isolées.
En marge de ce noyau, des contacts irréguliers ont été faits ces dernières années autour de Ressons-sur-Matz (MATHOT 1999 et com. pers.). Un site a été trouvé à 100 mètres de l'autoroute A1 et du TGV Nord, malgré le bruit incessant (obs. pers.). Cette pollution sonore ne nous a peut être pas permis de localiser tous les sites sur cette zone. C'est notamment le cas à l'ouest de Compiègne autour d'Arsy ou l'espèce avait été notée (DELVILLE, 1994).

Moyenne vallée de l'Oise :

Un autre secteur à l'est de Noyon sur la commune de Cuts, avec 3 sites frontaliers au département de l'Aisne, nous permet d'envisager la présence d'un autre noyau. Cela restera à confirmer ces prochaines années en effectuant une prospection systématique.
Le milieu tend à se fermer sur d'autres secteurs comme à Varesnes par exemple.
D'autres secteurs où la Chevêche avait été contactée par Rémi FRANÇOIS en vallée de l'Oise près de Chiry-Ourscamps (source bulletin Geor 60) : 4 sites en 1993, n'ont donné aucune réponse en 2004 malgré deux passages.

Des observations antérieures de 1993-1997 avaient montré une permanence de noyaux de population dans les vergers et fragments de bocages en bordure de la zone inondable vers Varesnes, Pontoise-les-Noyon, Brétigny, Bailly (1-2 couples par commune ; obs. R. FRANÇOIS). Les milieux restent favorables, malgré des pommiers arrachés par les tempêtes.

6.7 Valois Multien.

Le pays de Valois est délimité au nord par la forêt de Compiègne, à l'ouest par le Massif des trois forêts et du bois du Roi, et à l'est par la forêt de Retz. Le sud reste ouvert vers la plaine de France et l'aéroport de Roissy.
Cette région est dominée par les grandes plaines entre Senlis et Crépy-en-Valois, et au sud de Nanteuil-le-Haudouin. La culture céréalière laisse la place dans sa partie méridionale à un paysage plus vallonné avec quelques pâtures isolées au bord des villages et fermes (Multien). Ca et là subsistent quelques vergers de haute tige, mais la majorité des vergers sont maintenant industriels en moyenne ou basse tige. Il y a peu d'élevage, mais les chevaux sont présents (équitation de loisir, chasse à courre, chevaux de course). Une partie du territoire concerné vient d'être classée en Parc Naturel Régional en 2004.
La petite population présente n'avait pas à notre connaissance fait l'objet d'un recensement malgré les diverses observations régulières sur certains sites depuis deux décennies. Elle a été relativement bien suivie ces dernières années car proche de mon domicile. Les vieux bâtiments et les chevaux ont une grande influence sur sa répartition, puisqu'il n'existe à priori plus de sites « naturels » pouvant accueillir l'espèce, excepté un site dans un verger pâturé isolé au milieu des champs. On peut y déterminer trois noyaux :

Entre Senlis et Crépy-en-Valois :
On note une constante de son habitat sur ce secteur : un vieux bâtiment (ferme, grange, habitation, église) entouré d'un mur ou muret en pierre. Il est complété par un réseau de pâtures à chevaux (de 1 à 7) avec haies et piquets.
Ce noyau se compose actuellement de 18 sites. Avec le recul de 5 années de suivi, une redistribution des sites potentiels est en cours avec de nouveaux sites occupés près du noyau et une disparition dans les sites périphériques. (Pour plus d'informations se reporter au chapitre « zones à statut de protection »).

Au sud de Crépy-en-Valois :
C'est une relique de population que nous trouvons là, dans des secteurs où il existe encore en péri village quelques pâtures et vergers (un nichoir de type Juillard était encore installé lors de mon premier passage, laissant à penser que l'espèce devait être présente il y a une dizaine d'années sur le secteur).
Trois sites ont été répertoriés, tous dans des biotopes différents : l'un des plus surprenants est un mausolée au milieu des champs et à 200 m d'un terrain de football. L'oiseau se sert des panneaux routiers comme perchoir. Malheureusement aucune donnée n'a été enregistrée en 2006 malgré trois passages.



(Biotope caractéristique dans le Valois)

Au sud de Nanteuil-le-Haudouin :
Il reste quelques sites clairsemés sur cette grande plaine agricole, en limite du département de la Seine-et-Marne, qui d'ailleurs ne fait pas l'objet, à ma connaissance, d'un suivi régulier. On trouve la Chevêche prioritairement aux abords des fermes, avec quelques pâtures à chevaux et routes communales.
Un couple a été contacté dans un verger isolé. Cette population semble en régression localement car certains sites où l'espèce était connue ne semblent plus occupés ces dernières années, malgré plusieurs passages (Betz, Brégy, Montagny-Ste-Félicité), mais d'autres ont été repérés en 2006 (Chèvreville et Boissy- Fresnoy).

6.8 Soissonnais.

Le Soissonnais n'a que sa partie occidentale dans notre département. Il s'agit de plateaux agricoles entrecoupés de vallées. Il est limité au nord par la vallée de l'Oise et au sud par la Forêt de Retz.
Toute la partie ouest est occupée par les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps. De grandes et vieilles fermes parsèment la plaine avec de petites pâtures et des zones enherbées. Les villages sont composés de bâtiments de pierres anciennes.
Les repasses sont restées négatives sur le secteur considéré (communes de l'Oise : Berneuil-sur-Aisne, Chelles, Croutoy, Moulin-sous-Touvent, Nampcel, Pierrefonds, St-Etienne-Roilaye, Tracy-le-Mont (n=8).
Aucun contact n'a été fait en 2004, malgré la présence de sites potentiels et la prospection sur les sites frontaliers de l'Aisne. Nous n'avons pas d'information sur la présence avérée de la Chevêche sur ce secteur (comme l'a montré l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie entre 1983 et 1987).
La population la plus proche se trouvait à 5 kilomètres au sud en vallée de l'Automne il y a une vingtaine d'années (*fide* J.P. Bonnel). La Chevêche était pourtant connue sur ce secteur, selon M. Votte (com. pers.). Des recherches complémentaires ont été effectuées en 2006 sans résultat.

7. Zones à statut de protection

Deux zones peuvent représenter un intérêt manifeste pour la protection de ce rapace nocturne de la campagne ordinaire, en raison de leur superficie et de la qualité du paysage qui les compose :

P.N.R. Oise Pays de France :

Ce parc a été créé pour protéger les grands massifs forestiers du sud de l'Oise, a priori pas du tout favorables. Cependant la Chevêche est inscrite dans sa Charte grâce à la persistance de cette espèce emblématique en vallée de l'Ysieux (95) suivie par le CORIF (C. Walbecque et al.). Elle a d'ailleurs un chapitre qui lui est consacré dans les documents d'objectifs.
12 sites se trouvent dans le périmètre de celui-ci, en plaine agricole. La reproduction a été constatée en 2004 avec deux jeunes à l'envol. Les bâtiments anciens, entourés de mur d'enceinte, sont utilisés.
Les chevaux, avec les pâtures qui leur sont nécessaires sont les éléments essentiels pour le maintien de cette population. Cet habitat augmente les chances de pérenniser sa population (viabilité) et leur confère une certaine tranquillité. Des actions de sensibilisation (Nuit de la chouette et pose de nichoirs) devraient être engagées.
Un bilan plus détaillé sur ce suivi sera communiqué aux gestionnaires.

ZNIEFF du Pays de Bray :
Cette zone à l'ouest de Songeons a été notamment désignée pour sa faune et sa flore remarquables. Elle couvre une superficie d'environ 5600 ha répartie sur 16 communes et se compose en grande partie de secteurs bocagers ou la Chevêche trouve son habitat de prédilection, à condition que le milieu reste relativement ouvert. Les vergers et arbres têtards sont particulièrement utilisés.
Elle est présente surtout à l'ouest de la zone et semble absente de la vallée du Thérain. 7 sites ont été trouvés pour l'instant, mais il n'a pas été effectué de maillage strict couvrant toute la zone. La population totale sur ce secteur pourrait avoisiner les 10 à 15 couples. Elle sera prospectée intégralement ces prochaines années.

8. Eléments statistiques. _

8.1 Couverture géographique.

375 communes de l'Oise sur 693 ont été prospectées, avec 159 (42.4%) où la Chevêche est présente et 216 (57.6%) où elle n'a pas été contactée.
Les villes et agglomérations de plus de 10.000 habitants ainsi que les grands massifs forestiers ont été écartés de l'enquête. Au moins 25% de la superficie de l'Oise (5886 km2) est couverte de bois et forêts pas du tout favorables, tempérant ainsi la couverture du département annoncée. Ce sont 976 données qui ont été compilées dont 351 avec présence de l'espèce (35.96%).

8.2 Calcul des couples nicheurs.

Région naturelle	CPL.	MCH.	IND.	Sites	Fiabilité
Pays de Bray	16	93	0	109	2
Clermontois	3	9	1	13	3
Noyonnais	9	23	1	33	3
Plateau picard	8	99	3	110	2
Pays de Thelle	1	15	1	17	2
Valois	4	20	1	25	3
Vexin français	8	28	0	36	3
Soissonnais	0	0	0	0	2
OISE	49	287	7	343	2

Tableau 1 : Résultat de la prospection Chevêche dans l'Oise (1999-2004)
(CPL. : couple ; MCH. : Mâle chanteur ; Ind. : Individu repérés. Sites : nombre de sites. Fiabilité : 2 – moyenne, 3 - bonne)

GENOT (1994) considère un mâle chanteur comme nicheur probable, mais 5 à 12% ne participent pas à la reproduction. Il mentionne que la repasse ne permet le recensement que de 80 à 90% des mâles, certains répondant peu ou pas. Ce constat nous permettra d'établir une fourchette minimale et maximale des effectifs en couples nicheurs probables comme suit :
Minima : nombre couples + (88% males chanteurs majorés de 10%)
Maxima : nombre couples + (95% males chanteurs majorés de 20%)
Cela donnerait une fourchette de 301 à 321 couples pour le département.
Ce calcul est optimiste au vu de la tendance démographique actuelle de l'espèce et des contacts obtenus sur le terrain. Si l'on prend les couples contactés plus la moitié des mâles chanteurs, on obtient seulement 192 couples.
Il est plus raisonnable de penser que la fourchette se situe entre ces deux méthodes, soit 200 à 300 couples. Les indices de fiabilité tiennent principalement compte de la pression d'observation et de la couverture géographique non exhaustive pour certaines régions.

8.3 Dynamique de la population.

Un seul secteur du nord ouest de l'Oise a été choisi, ayant fait l'objet d'une étude en 1994 (FRANÇOIS, 1996). Nous avons effectué un recensement en 2004 sur les mêmes points d'écoute ainsi que quelques points complémentaires afin de vérifier si les oiseaux ne s'étaient pas déplacés. Il s'agit principalement d'une zone de vergers en péri village.

commune	FRANÇOIS 1994	DE LESTANVILLE 2004
Escles St Pierre	7	3
Fouilloy	4	4
Romescamps	5	4
TOTAL	16	11

Tableau 2 : Males chanteurs contactés en Picardie Verte 1994 et 2004

On observe une tendance à la baisse des effectifs :
Sur deux sites à proximité d'un bois sur la commune d' Escles St Pierre il n'a pas été obtenu de réponse : une Chouette hulotte a réagi à la repasse en 2004. Cette concurrence se fait au détriment de la chevêche.
La répartition spatiale des mâles chanteurs a légèrement changé, même si les secteurs favorables sont toujours occupés : j'ai constaté la dégradation du verger à l'ouest de Fouilloy due aux tempêtes récentes (hiver 1999-2000). Il y a peut être pénurie de cavités naturelles.

8.4 Cavités et sites potentiels de nidification.

Les cavités n'ont pas été recherchées par manque de temps, sauf ponctuellement. Cependant et avec l'aide des jumelles infra rouge, j'ai collecté quelques éléments sur les places de chant, toujours proches des cavités probables, laissant à penser que l'oiseau était installé sur le site.
J'ai constaté plusieurs fois qu'à l'émission de la repasse, la chevêche y revenait très rapidement avant de répondre. Le temps de réponse pourrait donc dépendre aussi de l'éloignement entre son lieu de chasse et sa cavité.
Les sites les plus anecdotiques qui ont été trouvés sont : mausolée, église, tas de paille (ponte trouvée).

8.5 Habitats.

Lors des recensements effectués, l'habitat principal où était présente la Chevêche a été noté. Il peut y avoir plusieurs sites sur un

habitat. Il s'en dégage cinq ensembles par ordre d'importance :

Le verger traditionnel de haute tige :

Il s'agit principalement de pommiers, mais dans quelques secteurs le cerisier, le poirier et le noyer sont présents (Noyonnais par exemple). Certains vergers ont subi les dernières tempêtes de plein fouet.

Les fermes et dépendances isolées :

On rencontre surtout cet habitat dans les grandes plaines du sud et du centre de l'Oise où la présence d'animaux domestiques (équidés, puis bovins et ovins) contribue à la pérennisation de l'espèce.

La haie bocagère :

La haie haute traditionnelle avec arbres en têtards servant à la production du bois est encore bien représentée dans la partie ouest du département, même si l'on constate une certaine dégradation actuelle de ce milieu car son entretien a un coût économique.

La vallée prairiale avec arbres têtards :

Ce milieu théoriquement très propice à la Chevêche n'a pas rencontré les résultats escomptés, notamment en vallées de la Troësne et du Réveillon (Vexin) et en vallée du Thérain (Bray), où pour cette dernière aucun contact n'a été établi.

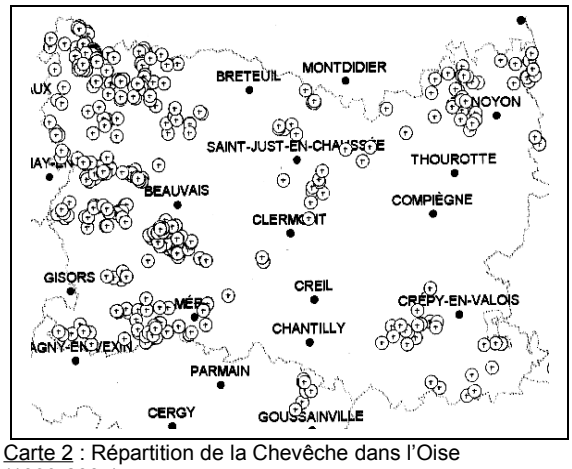
On pourrait expliquer cela par le boisement continu des fonds de vallée (bouleaux), la concentration des apports chimiques des champs alentours, ou la mise en place de prairies de fauche semées, et un appauvrissement de la diversité floristique et faunistique du milieu, ce qui reste à déterminer.

L'habitat humain :

La Chevêche a aussi été trouvée aux abords des maisons et monuments sans présence alentour des habitats précédents : maison (3 sites), château (3 sites), église (2 sites), ruines (2 sites).

9. Répartition spatiale.

La grande majorité des Chevêches répertoriées (78%) vit dans la moitié ouest du département, en contact avec les populations normandes (Bray normand) et d'Ile-de-France (Vexin français). Les autres noyaux sont dispersés sur le reste du territoire sans que l'on puisse vraiment déterminer leur viabilité à long terme. Il existe vraisemblablement des corridors entre les différentes populations, ce qui est mis en évidence par la carte ci-après.



Carte 2 : Répartition de la Chevêche dans l'Oise (1999-2004)

10. Conclusion.

Cette enquête a permis de répertorier les noyaux de population, de quantifier les effectifs, de visualiser leur distribution. Les populations vulnérables ont été identifiées. Des mesures de protection peuvent être maintenant menées localement par les organismes institutionnels et associatifs, ce qui a été engagé par la section Oise de Picardie Nature en 2006 avec la pose et le suivi de deux nichoirs par Sophie PETIT et Gérard POIRIER au Quesnel-Aubry. Il va sans dire que l'espèce est menacée par la disparition des habitats et l'urbanisation galopante, surtout dans le sud de notre département.

Cet inventaire était nécessaire afin de replacer l'Oise au sein de la population du nord de la France.

Ces dernières années des efforts de prospection ont été effectués en Champagne (GEOFFROY 2004) et dans le Tardennois avec la LPO Aisne en 2005 ou nous avons trouvé 5 couples, 35 mâles chanteurs et 7 individus. Cependant les connaissances restent limitées à certains secteurs (Oise, Thiérache (LITOUX, 2002), Marquenterre (FLIPO, 2003), Tardenois, Amiénois (MORONVALLE, 1992), Sud-Amiénois (FRANCOIS, 2006)…).

Ce travail a aussi abouti à la création d'un diaporama grand public, qui a été présenté lors de la nuit de la chouette en 2004.

Remerciements.

Je remercie les prospecteurs isariens qui m'ont accompagné ou aidé dans ma tâche : Giovanni PHILIPPE, Emmanuel LEPRÈTRE, Sophie PETIT, Yves LANGLET, Frédéric BOUCHINET, Thierry DECOUTÈRE.

Un remerciement particulier à M. DEZESQUELLES et au centre de soins de l'ENVOL, qui m'ont accueilli lors de la Nuit de la chouette, et qui

dynamisent la population grâce à leurs lâchers d'oiseaux revalidés.
Remerciements aussi à Francis ANTOINE (C.P.N. vallée du Sausseron) et Georges JARDIN (groupe C.O.R.I.F. V.B.S.) qui m'ont transmis leurs données du Vexin.

Pour les personnes souhaitant effectuer un suivi, un cahier technique a été publié en 2006 par la mission Rapaces LPO avec le concours d'un collectif des experts francophones de l'espèce.

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTIF (2006). Chouette chevêche. Cahier technique. 11 fiches. L.P.O. Mission Rapaces Fondation Nature et Découverte.

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE (1993). Etude de la Z.I.C.O. de la Moyenne Vallée de l'Oise

COMMECY X., GAVORY L. (1995). Chouette chevêche. p. 105 – 106. *in* : COMMECY et *al.* (1995) - *Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie* (1983-1987). Centrale Ornithologique Picarde, Picardie Nature. Numéro Spécial de l'Avocette. 234 p.

DELVILLE D. (1994). Chouette chevêche : l'aboutissement de l'enquête (Bulletin interne GEOR 60).

DEZESQUELLES E. (2004). Données brutes des Chevêches soignées et relâchées au centre de soins l'ENVOL de Francastel (Oise) de 1999 à 2003. Document interne.

ETIENNE P. (2003). La reproduction de la Chouette chevêche *Athene noctua* : Parades et occupations de l'espace. p. 113 - 116 *in* RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde.* N° spécial de *l'Avocette* Picardie nature, 158 p.

FLIPO S. (2003). Résultats du suivi pendant 6 années (1994 – 1999) d'une population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans un secteur bocager de la plaine maritime picarde. P. 105 à 112 *in* RIGAUX T. (Coord.),

BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) . *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde*. N° spécial de *l'Avocette* Picardie nature, 158 p.

FRANÇOIS R. (1996a). Synthèse des observations réalisées sur la carte de Montdidier (1/50 000) Oise/Somme pendant la période 1988/1992. *Le Pic mar* n°1.

FRANÇOIS R. (1996b). La Chouette chevêche -*Athene noctua* - dans le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme. *L'Avocette* 20 (1-2) p. 25 – 28.

FRANÇOIS R. (2006). Régression des populations de Chouette chevêche - *Athene noctua* - et changements mutations ? agricoles sur la carte de Poix-de-Picardie (Somme et Oise) et ses marges entre 1994 et 2004.

GENOT J.C. (1994). *La chouette chevêche*. Eveil Nature. 72p.

GENOT J.C. (1995). Chouette chevêche *in* YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989.* p. 398-401. S.O.F. Paris. 775p.

GENOT J.C. & LECOMTE P. (1998). Essai de synthèse sur la population de la Chevêche d'Athéna en France. *Ornithos* 5 (3) p.124-131.

GENOT J.C. (1999). Chouette chevêche *Athene noctua* p. 302 – 303 *in* ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et priorités : Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* SEOF/LPO. Paris. 560p.

GENOT J.C., LECOMTE P. (2002). *La Chevêche d'Athéna. Biologie, mœurs, mythologie, régression, protection.* Ed° Delachaux et Niestlé Paris, Neuchâtel.

GENOT J.C., LECOMTE P., LAPIOS J-M. (2001). Chouettes chevêches et territoires. Actes du colloque des 25 et 26 novembre 2000 à Champ-sur-Marne (France). Groupe de travail international sur la chouette chevêche (ILOWG). *Ciconia* vol. 25 Fasc. 2 LPO Alsace Lorraine Musée Zoologique de Strasbourg

GEOFFROY B. (2004). Synthèse et analyse des données de 1970 à 2003 et de la prospection 2004 de la chouette chevêche dans le département de la Marne (LPO)

LE MARÉCHAL P. et LESAFFRE G. (2000). *Les oiseaux d'Ile de France, l'avifaune de Paris et de sa région.* Lausanne-Paris, Ed° Delachaux & Niestlé, 345p.

LITOUX J. (2002). Espèces remarquables nicheuses en Thiérache. *L'Avocette* 26 (1). p. 2 – 11.

MATHOT W. (1999). Recherche de la Chevêche d'Athéna dans le secteur de Ressons-sur-Matz. *Pic mar* n° 6 GEOR 60

PARC NATUREL RÉGIONAL du Vexin français. Des pommes et des chevêches. Brochure 20 p.

MORONVALLE P. (1994). Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans les vallées de l'Avre et de la Noye. *L'Avocette* 18 (1-2) p. 39-41.

MORONVALLE J. et P. (1992). Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans le nord amiénois. *L'Avocette* 16 (1-2) p. 23-32.

PENPENY M (2005). La Chevêche d'Athéna -*Athena noctua* dans le Vexin français : problématique et enjeux *in* Courrier scientifique du P.N.R. du Vexin Français N°1 p. 34 – 38.

ROBERT D. (coord.) (2000). « Action chevêche » lettres du Réseau Chevêche Ile de France CORIF

ROCHE J.C. (1996). Animaux de nuit. Editions Nashvert.

11. ANNEXE : Populations de Chouettes chevêches dans l'Oise, commune par commune dans les régions naturelles (1999/2004).

Plateau picard (n = 52)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.	Commune	Cpl	Mch	Ind.
Ansauvillers		3		Hétomes-nil		1	
Auchy-la-Montagne		1	1	Lannoy-Cuillère		2	
Beaudéduit		1		Lavacquerie		1	
Belloy		1		Laverrière		1	
Blicourt	1	1		Le Hamel		1	
Boutavent		2		Lihus	1	1	
Briot		2		Loueuse	1		
Brombos		4		Molliens		5	
Broyes		1		Morvillers		4	
Campéaux		2		Offoy		1	
Cempuis		2		Ourcel Maison	1		
Crèvecoeur-le-Grand		1		Prévillers		1	
Daméreaucourt		1		Quincampoix		1	
Dargies		6		Romescamps		4	
Elencourt		2		Rotangy		2	
Escles-St-Pierre		3		Roy Boissy	1		
Feuquières		2		Saint Martin aux Bois		1	
Formerie	1			SaintMaur		2	
Fouilloy		5		Saint-Thibault		7	
Gannes	1			Saint-Valéry		1	1
Gaudechard		2		Sarcus		2	
Grandvilliers		1		Sarnois		1	
Grémevillers		1		Sommereux		4	
Grez		5		St Deniscourt		1	
Halloy		1	1	Wacque-moulin		1	
Hautbos		1		Welles-Perennes		3	
Report	**3**	**51**	**2**	**Total**	**7**	**99**	**3**

Pays de Bray (n=31)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.	Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Auneuil	2	3		Pierrefitte-en-Beauvaisis	2	3	
Auteuil	1	2		Puiseux-en-Bray		2	
Bazancourt	1	2		St-Aubin-en-Bray		2	
Berneuil- en-Bray	3	20		St-Germer-de-Fly		1	
Blacourt		1		St Léger en Bray	1	5	
Cuigy-en-Bray		3		St-Martin-le-Nœud		9	
Frocourt		4		S- Pierre-Es-Champs		3	
Glatigny		2		St-Quentin-des-Prés	1	1	
Hannaches		1		Saint-Sulpice		3	
Hanvoile		2		Senantes		7	
Hécourt		1		Silly-Tillard		1	
Hodenc-l'Evêque	1			Songeons	1		
La-Neuville-Vaux		4		Villembray	1	2	
Lachapelle-aux-Pôts		2		Villers-St-Barthélémy		1	
Lhéraule		1		Villers-Vermont		1	
Ons-en-Bray	2	4		**Total**	**16**	**93**	**0**
Report	**10**	**52**	**0**				

Clermontois (n=9)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Angivillers	1		
Angy		1	
Cuignières		2	1
Erquery	1		
Erquinvillers	1		
Fournival		1	
Lamécourt		1	
Lieuvillers		2	
Noroy		1	
Total	**3**	**8**	**1**

Pays de Thelle (n=12)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Andeville		1	
Beaumont Les Nonains		1	
Cires-Les-Mello		1	
Esches		1	
Fresne-Léguillon		1	
Lachapelle St Pierre		1	
Lalandelle		2	
Le Coudray st Germer		2	1
Méru		2	
Porcheux	1		
Saint Crépin-Ibouvillers		2	
Senots		1	
Total	**1**	**15**	**1**

Valois (n =16)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Auger-St-Vincent		3	
Bargny		1	
Baron	1	1	
Borest		1	
Bouillancy		1	
Cuvergnon		1	1
Etavigny		1	
Fontaine-Chaalis	1		
Fresnoy-le-Luat		3	
Montépilloy		3	
Ognes		1	
Réez-Fosse-Martin		2	
Rocquemont		1	
Rosières		1	
Silly-le-long	1		
Trumilly	1		
Total	**4**	**20**	**1**

Vexin français (n=18)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Amblainville		2	
Chavençon	2	1	
Enencourt-le-sec		1	
Fay-les-étangs		2	
Fleury		3	
Hardivillers-en-Vexin		1	
Hénonville	1		
Ivry-le-Temple	2		
Jaméricourt		1	
Lavilletertre	1		
Liancourt-St-Pierre		2	
Monneville		3	
Montjavoult		2	
Monts		2	
Neuville-Bosc	2	2	
Parnes		2	
Serans		3	
Thibivillers		1	
Total	**8**	**28**	**0**

Noyonnais (n = 21)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Amy		1	
Avricourt		1	
Beaugies-sous-bois	1	2	
Beaulieu-les-fontaines		1	
Béhéricourt		1	
Berlancourt		1	
Candor		2	
Catigny		1	
Cuts	1	2	
Cuy		2	
Dives	3		
Ecuvilly		2	1
Evricourt	1		
Fresnières		1	
Frétoy-le-Château		1	
Guiscard	1		
La Neuville-sur-Ressons		1	
Lagny	1		
Plessis-de-Roye	1		
Suzoy		2	
Ville		2	
Total	**9**	**23**	**1**

Henry de LESTANVILLE
hdel@free.fr